



L'ACT vous tient au courant par [flux RSS](#) : recevez toutes les informations ou une sélection des dernières nouvelles par une catégorie de votre choix (appels d'offres, politique culturelle, etc.). www.a-c-t.ch/nachrichten

INTERNES

Nouveaux membres Depuis mai 2010, les personnes suivantes travaillant dans le domaine du théâtre ont adhéré à notre association professionnelle :

Bernetta Gabi, Zurich, productrice
Brüderlin Boris, Bâle, dramaturge
Bünter Rebecca, Neuenkirch, actrice
Güdel Markus, Luzerne, éclairagiste
Kunz Matthias, Berne, acteur
Langenstein Marie-Theres, Berne, productrice
Pfähler Andrea, Arlesheim, actrice
Riha Carmen, Wiler. actrice
Sengebusch Ute, Bâle, actrice
Tonnemacher Dunja, Winterthur, pédagogue de théâtre

Nous leur souhaitons la bienvenue!

Fondation de la section Suisse centrale

La section Suisse centrale a été fondée à Lucerne. Elle remplace le Forum Freies Theater et elle est ouverte à tous les agents de théâtre de la région. La section met en place un secrétariat et pour l'instant, elle concentre sa politique culturelle sur le théâtre lucernois. La première activité organisée par la section Suisse centrale de l'ACT sera la création d'un calendrier culturel de l'avenant.

La prochaine réunion aura lieu le 25 août au Südpol à Lucerne. Elle est ouverte à toutes les personnes intéressées.

La présidente de la section est Ursula Hildebrand. Pour la contacter : [u.hildebrand\(at\)bluewin.ch](mailto:u.hildebrand(at)bluewin.ch)

Nous nous réjouissons de la fondation de cette nouvelle section et lui souhaitons un bon départ !

SÉCURITÉ SOCIALE / POLITIQUE CULTURELLE

Votation sur l'assurance-chômage le 26 septembre

L'Union syndicale suisse (USS) et ses partenaires ont déposé le référendum contre la 4e révision de la loi sur l'assurance-chômage. C'est donc le 26 septembre que le peuple suisse pourra se prononcer sur ce dossier. L'ACT soutient le référendum, puisque la nouvelle loi entraînerait un démantèlement important de l'assurance-chômage, surtout pour les jeunes et les personnes travaillant à titre temporaire.

Nous recommandons de rejeter le démantèlement de notre assurance-chômage le 26 septembre prochain !

Voici les détails de la 4e révision selon la volonté du Parlement :

Du côté des recettes, le Parlement veut augmenter les cotisations de 0,2 % à 2,2 % du salaire et introduire 1 % (pourcent de solidarité) sur les cotisations des revenus se situant entre 126 000 et 315 000 francs.

Les jeunes devront dorénavant accepter n'importe quel emploi, même s'il est sans

rapport avec leurs qualifications ou leurs expériences. Les jeunes de moins de 25 ans sans famille à charge n'auraient droit qu'à 200 indemnités journalières, soit la moitié des prestations actuelles. Les personnes en fin de formation ont évité de justesse d'avoir à attendre avant de recevoir leur première indemnité, mais le Parlement a raccourci leurs indemnités et celles des autres personnes libérées de l'obligation de cotiser de 260 à 90 jours.

De plus, si les personnes sans emploi n'ont cotisé que pendant une année, elles devront se contenter de 260 indemnités au lieu de 400. Le droit à 400 indemnités journalières ne leur sera accordé qu'après une période de cotisation d'au moins 18 mois.

Pour obtenir le maximum de 520 indemnités journalières, les chômeurs de plus de 55 ans devront à l'avenir avoir cotisé pendant au moins deux ans, soit six mois de plus qu'aujourd'hui. Cette mesure est également valable pour les personnes qui reçoivent une rente d'invalidité partielle d'au moins 40 %.

Actuellement, le délai pour recevoir les prestations est de cinq jours pour tout le monde. A l'avenir, les personnes qui n'ont pas d'enfant à charge et au moins 60'000 francs de salaire devront patienter entre 10 et 20 jours.

Une autre nouveauté concerne les cantons fortement touchés par le chômage.

Ces derniers ne pourront plus demander une augmentation du nombre d'indemnités journalières. La loi actuelle prévoit une prolongation de 120 jours.

Les cantons de Neuchâtel, Jura et Vaud ont actuellement recours à ce règlement.

Informations supplémentaires: <http://www.laci.ch/>

Art + politique :
création d'une plate-
forme politique pour
artistes

Tout au long des années passées, des artistes ont pris la parole au sujet de l'actualité politique ; ils ont exprimés leurs opinions par l'entremise de leurs œuvres, dans des articles, interviews et blogues, mais également au moyen d'appels communs. De temps à autre, leurs interventions ont été entendues, parfois avec beaucoup d'étonnement, mais elles sont souvent passées inaperçues. Aujourd'hui, la présence publique des artistes en tant que citoyennes et citoyens revêt une nouvelle importance dans l'actualité, mais elle se place également sous le signe de l'urgence.

Ainsi, le 29 juin 2010, la plateforme Art + politique a été créée pour renforcer nos réseaux et coordonner nos actions. Cette plateforme s'adresse aux acteurs culturels de tous les secteurs.

Juridiquement, la plateforme prend la forme d'une association. Le comité est composé de Guy Krneta (président), Martin R. Dean, Samir, Ruth Schweikert, Nicole Pfister Fetz et Hans Läubli. Eric Brühlmann-Jecklin, Adi Blum et Johanna Lier ont également manifesté leur intérêt pour participer au travail du comité.

L'un des principaux sujets de discussion porte sur l'image de la Suisse du point de vue sociopolitique. À court terme, des efforts concrets seront également investis en lien avec la votation sur le renvoi (28 novembre 2010) et les votations cantonales (Bâle/Berne) concernant le droit de vote et d'éligibilité des personnes étrangères.

La prochaine réunion aura lieu le 19 septembre 2010 à Thoun. Informations supplémentaires : www.kunst-und-politik.ch/pagina.php?1,1,

Blogue Pro Helvetia

Le Carnotzet virtuel de Pro Helvetia a été mis en ligne sur www.menage-stammtisch.ch/?langswitch_lang=fr. Ce « carnotzet » offre un espace au dialogue, aux opinions subjectives et aux réactions personnelles. De façon régulière, la rédaction invite des auteur(e)s à apporter des contributions écrites sur des sujets allant du culturel au politique. Parmi les auteurs qui écrivent actuellement pour le Carnotzet figure le ministre de la culture, Denis Beuret. Nous vous invitons à lire ces contributions et à exprimer librement vos opinions !

Conseil juridique :
indépendant, dépendant ou intermittent ?

Selon la législation, la plupart des agents de théâtre exercent une activité lucrative dépendante, c'est-à-dire qu'ils sont engagés par un employeur. C'est pourquoi l'ACT leur recommande de se faire engager par le théâtre, c'est-à-dire par l'association qui gère le théâtre. Cela comporte plusieurs avantages :

- L'employeur verse la moitié des contributions sociales (AVS/AI/APG, assurance chômage, caisse de pension, assurance-accidents, assurance d'indemnités journalières en cas de maladie).

- Seules les personnes exerçant une activité lucrative dépendante (donc les employés) ont droit à une indemnité de chômage. Les indépendants ne sont pas

assurés.

- Les employés ont droit aux allocations familiales partout en Suisse, alors que pour les indépendants, cela n'est vrai que pour certains cantons.
- Un contrat de travail offre une meilleure protection aux employés qu'un contrat entre indépendants.

Dans le milieu du théâtre, seuls les producteurs/productrices de théâtre, les auteurs/auteures et peut-être la direction musicale peuvent être considérés comme des indépendants.

En règle générale, les personnes exerçant une activité indépendante peuvent faire valoir davantage de déductions fiscales.

Le terme d' « intermittent/intermittente » n'existe pas dans la législation, alors qu'il s'emploie fréquemment dans le langage courant pour désigner des personnes qui exercent des activités indépendantes et dépendantes à durée limitée. Dans la législation sur les assurances sociales, l'activité lucrative indépendante est définie de manière très restrictive. Est considéré comme exerçant une activité lucrative indépendante :

- celui qui endosse le risque économique et qui ne dépend pas de son mandant du point de vue économique ; ainsi que
- celui qui ne dépend d'aucune instruction pour l'organisation de son travail, qui travaille donc où et quand il veut, et qui touche un honoraire pour une prestation (activité ou produit) fournie dans les délais convenus.

Tous les autres rapports contractuels de travail sont considérés comme dépendants.

INFORMATIONS

Entrer dans l'histoire
en tant qu'ensemble
de théâtre.
Un appel

La Collection suisse du théâtre archive tout ce qui touche au théâtre. D'ici vingt ou trente ans, c'est sa collection à Berne qui sera consultée à l'égard du monde du théâtre actuel. Tout ce qui n'est pas archivé aujourd'hui sera donc perdu à jamais !

Ceci est particulièrement vrai pour le théâtre indépendant. Seuls quelques ensembles de théâtre soumettent leurs textes, photos ou prospectus pour l'archivage. C'est une énorme perte qui est de plus absolument inutile, puisque cela ne requiert qu'un effort minimal.

La Collection suisse du théâtre et l'ACT lancent donc un appel aux agents du théâtre indépendant, afin qu'ils entrent dans l'histoire. Ils n'auront qu'à faire parvenir des documents à la Collection, tels que :

- textes : pièces de théâtre, traductions
- imprimés : dossier de presse, programme, prospectus, affiches
- documentation / revue de presse : articles de journaux, photos, DVD
- dossiers soumis aux organismes de soutien

C'est donc très facile ! Il suffit de faire un paquet avec les brochures, affiches, programmes, et autres imprimés qui sont de trop, le joindre par ex. à la demande de soutien et envoyer le tout à l'adresse suivante :

Collection suisse du théâtre
Schanzenstrasse 15, case postale
3001 Berne
Téléphone 031 301 52 52
info@theatersammlung.ch
www.theatersammlung.ch

Nous vous remercions cordialement pour votre contribution à la création d'une mémoire collective du théâtre indépendant !

Formation : moteur
de recherche sur
theater.ch

theater.ch et Theaterpädagogik Schweiz (tps, l'association professionnelle de la pédagogie du théâtre en Suisse) vont mettre en ligne un moteur de recherche pour trouver des cours et des stages.

Il permettra de rechercher des cours au moyen de critères précis. La présentation est claire et simple et il suffira de quelques clics pour trouver le cours adapté. Les utilisateurs pourront inscrire eux-mêmes leurs offres de cours. Le programme de recensement des cours sera mis en ligne dès la fin août et le moteur de recherche avec toutes ces fonctions de recherche suivra au courant du mois de septembre. Natalia Gerosa se tiendra à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions : kurse@theater.ch
Nous espérons que le programme fera l'objet d'une demande dynamique et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos recherches.

Nouvelles directions pour Fabriktheater et Tuchlaube

La direction du Fabriktheater à la Rote Fabrik Zürich a été reprise par le metteur en scène *Michel Schröder*, le danseur *Michael Rüegg* et la dramaturge *Silvie von Kaenel*. Leur programme débutera dès février 2011.

Le nouveau directeur du théâtre Tuchlaube à Aarau sera *Peter-Jakob Kelting*. Le dramaturge, directeur de théâtre et enseignant de hautes écoles entrera en fonction le 1^{er} janvier 2011. Il prendra la relève de Dieter Sinniger, qui, après sept ans de travail, s'offre un congé bien mérité.

Les deux théâtres acceptent volontiers toute candidature de coproductions et de spectacles produits en tourné.

www.rotfabrik.ch/de/fabriktheater/
www.tuchlaube.ch

Nouveaux défis pour l'Office fédéral de la culture (OFC)

L'OFC a repensé ses structures et redistribué certaines responsabilités au sein de ses services. L'OFC prépare ainsi l'entrée en vigueur de la Loi sur l'encouragement de la culture le 1^{er} janvier 2012.

Le domaine des « Musées et collections » sera définitivement sous la responsabilité de Urs Staub, qui quitte la fonction de chef de la section « Création culturelle » qu'il occupait auparavant. Le soutien à la « Création culturelle », qui se concentrait jusqu'ici sur les arts visuels et le design, va s'ouvrir à d'autres domaines tels que la littérature, la danse, le théâtre et la musique. La section s'occupera également du soutien aux associations professionnelles et des relations avec Pro Helvetia. Elle relèvera dorénavant de Franziska Burkhardt, ancienne cheffe de la section « Culture et société ».

Les nouvelles responsabilités seront effectives dès le 1^{er} août 2010.

Lien vers le communiqué de l'OFC : <http://krz.ch/viMe>

Lien vers le nouvel organigramme de l'OFC : <http://krz.ch/viMf>

Anne Cuneo, lauréate du Prix de l'Etat

Début juin 2010, l'écrivaine, journaliste et membre de l'ACT Anne Cuneo a reçu le Prix de l'Etat de Berne. Nos cordiales félicitations ! Ce prix récompense des personnalités qui encouragent les échanges et la compréhension entre les différentes régions linguistiques de la Suisse. Il a été institué par un don du canton de Berne au canton de Vaud.

Werner Bodinek et Marco Käppli gagnent le concours „zu Tisch“

Avec ce concours au sujet du patrimoine immatériel, le Kuratorium de Aarau s'est lancé dans la découverte d'un nouveau monde. Il a reçu 40 demandes provenant de tous les domaines des arts visuels, du théâtre, de la littérature et de la musique. Le jury a récompensé trois projets, dont une soirée musico-théâtrale au sujet des événements survenant autour d'une table festive, produite et interprétée par Marco Käppli (percussionniste) et Werner Bodinek (acteur et membre de l'ACT). Toutes nos félicitations !

Pour en savoir plus : www.ag.ch/kuratorium (allemand)

APPELS D'OFFRES

Bourses OFF STAGE 2010 du canton de Berne

L'Office de la culture et la Commission cantonale germanophone du théâtre et de la danse mettent au concours les bourses OFF STAGE 2010 du canton de Berne pour les professionnels du théâtre et de la danse. Ces bourses permettent à des personnes sélectionnées pour leurs performances marquantes, à titre individuel ou collectif, de poursuivre leur recherche en échappant aux contraintes de la pro-

duction quotidienne pendant une période limitée. Ils peuvent demander un espace pour approfondir ou élargir leurs compétences dans les domaines de la créativité, de la technique ou de l'organisation. En 2010, les montants accordés s'élèvent au maximum à 18 000 francs pour les projets individuels et à 30 000 francs pour les projets collectifs.

Cette mise au concours est ouverte à l'ensemble des professionnels du théâtre, de la danse et de tous les domaines artistiques, techniques et organisationnels du canton de Berne ayant à leur actif des réalisations convaincantes et qui comptent au moins cinq ans d'activité. Uniquement les personnes domiciliées et/ou exerçant une activité artistique professionnelle depuis au moins deux ans dans le canton de Berne sont autorisées à présenter leur candidature (il ne suffit pas d'être originaire du canton de Berne ou d'y avoir été accueilli en tant qu'artiste).

Les modalités de candidature peuvent être consultées sur le site de l'Office de la culture : <http://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kultur.html>

Délai pour l'inscription : 25 octobre 2010.

TREIBSTOFF 2011 Theatertage Basel

Theater Roxy, Kaserne Basel et raum33 appellent à la soumission de projets pour la cinquième édition de TREIBSTOFF qui aura lieu du 7 au 21 septembre 2010. TREIBSTOFF s'adresse aux jeunes artistes du domaine théâtre/performance en début de carrière. Ce sont de préférence des idées de projets originaux et des formes expérimentales conçus par de jeunes artistes ou troupes qui sont recherchés pour cet événement. Les projets sont à envoyer par la poste sous forme d'esquisse scénique/exposé de 4 pages A4 au maximum. TREIBSTOFF s'adresse aux jeunes artistes de la région de Bâle, mais également de la Suisse et des pays voisins.

TREIBSTOFF prend en charge le financement de base des projets choisis et offre un suivi dramaturgique et logistique par les trois maisons partenaires. Grâce à sa structure de festival, TREIBSTOFF reçoit une attention accrue de la part du public et du milieu spécialisé. En tant que plateforme, TREIBSTOFF soutient en outre l'échange entre les jeunes créateurs de théâtre de façon active.

Contact : TREIBSTOFF - Theatertage Basel, c/o Boris Brüderlin, Allschwilerstrasse 35, CH-4055 Basel

Questions à : [borisb\(at\)paraform.ch](mailto:borisb(at)paraform.ch), www.treibstoff-theatertage.ch

Délai : 30 octobre 2010.

HOPE recherche des projets pour le Belluard Bollwerk International

Le Festival Belluard Bollwerk International et le Pour-cent culturel Migros recherchent des projets artistiques qui traitent de l'espoir et qui pourrait mettre l'espoir en mouvement. Ces projets peuvent prendre la forme d'une action expérimentale, d'une installation, d'une intervention, d'une performance, d'un jeu, d'une invitation au public ou d'une autre forme attrayante et défiante. Les projets sélectionnés seront réalisés dans le cadre du Belluard Festival 2011.

Les projets peuvent avoir lieu sur une des scènes du festival, dans un autre site de Fribourg ou dans l'espace public. Chaque projet sélectionné reçoit un budget artistique minimal de 2500 francs, plus un budget de production pour la réalisation du projet dans le cadre du Belluard Festival 2011.

Informations et conditions de participation : www.belluard.ch/concours-2011/hope

Délai : 18 octobre 2010

Bourses 2011 pour un séjour dans l'Engadine

Pour la saison 2011, la fondation « Fundaziun NAIRS » offre des bourses pour un séjour dans le centre culturel NAIRS à Scuol, canton de Grisons. Chaque année, la maison NAIRS, haut lieu de l'art et de la culture, est ouverte du 15 mai au 31 octobre. Cette maison, qui abritait autrefois des bains, comporte aujourd'hui neuf ateliers et neuf chambres à coucher, une cuisine, des salles de séjour et deux salles d'exposition. À part pour son programme « Artists in Residence », la maison ouvre régulièrement ses portes aux événements culturels et aux expositions. Les artistes de tous les secteurs, du pays et de l'étranger sont les bienvenus.

Le centre culturel NAIRS à Scuol crée un espace libre pour un travail intensif et créatif dans une atmosphère qui encourage le dialogue constructif entre les différents groupes. Le centre se veut un lieu de travail et de rencontres. L'ambiance est marquée par le travail individuel et le rapprochement des différentes disciplines de l'art d'ici et d'ailleurs : arts visuels, musique, littérature et toutes les sciences en lien avec le théâtre y sont les bienvenus.

Des informations détaillées et les formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site www.nairs.ch
Téléphone : 081 864 98 02.
Délai d'inscription: 30 septembre 2010

5e Secondofestival

Le Secondofestival¹ est une plateforme pour les sujets culturels en lien avec l'intégration et il est destiné aux auteurs et aux artistes du théâtre originaires de Suisse ou d'ailleurs. Ce festival thématise la cohabitation au quotidien entre les Secondas/Secondos et les Suissesses/Suisses en Suisse, leurs rêves, leurs visions et leurs états d'âme. Le sujet du concours 2011 est « racismes » et s'adresse autant aux amateurs qu'aux professionnels. La compétition est ouverte aux troupes existantes ou nouvellement formées, aux ensembles du théâtre amateur et professionnel, aux ensembles des écoles et de la jeunesse (dès 10 ans), mais également à des groupes ad-hoc ainsi qu'aux auteurs/auteures. Les participants doivent soumettre une pièce de théâtre d'une durée maximale de 20 minutes. Les ensembles doivent être constitués d'au moins un tiers de Secondas/Secondos ou d'étrangères/étrangers vivant en Suisse. La mise en concours est publiée dans les quatre régions linguistiques de la Suisse. Un modèle de projet peut être commandé par la poste ou par courriel auprès du Secondofestival.

Madame Gjyle Krasniqi, Kulturmanagement, Postfach 7075, 6000 Luzern 7
Téléphone 041 240 77 66, [gjyle.krasniqi\(at\)secondofestival.ch](mailto:gjyle.krasniqi(at)secondofestival.ch),
www.secondofestival.ch
Délai d'envoi : 1^{er} décembre 2010

Théâtre et école en dialogue

Dans le cadre de leurs projets de formation et de jeunesse, l'Union des Théâtres Suisses (UTS) et la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) organisent un congrès pédagogique consacré au thème « Théâtre-promotion-école. Un dialogue » qui est destiné aux enseignants et aux pédagogues de théâtre. Ce congrès permet aux créateurs de théâtre et aux enseignants de tous les niveaux scolaires d'entamer un dialogue : les praticiens et les praticiennes de la scène expliquent leurs méthodes de travail, les enseignants contribuent avec des questions et des thèmes. Au centre se trouvent le dialogue, les intérêts mutuels et la communication sur les attentes, les objectifs et les réalités de la promotion culturelle.

Renseignements et inscriptions : Zürcher Hochschule der Künste, Gessnerallee 11-13, 8001 Zürich, tél. 043 446 53 74, [yvonne.schmidt\(at\)zhdk.ch](mailto:yvonne.schmidt(at)zhdk.ch)
Informations supplémentaires : www.theaterschweiz.ch

theater.ch/texte cherche responsable de projet

Theater.ch accueille une base de données de pièces de théâtre d'auteurs suisses conçue par ch-dramaturgie : theater.ch/texte. Il s'agit maintenant de la développer et de la faire connaître.

Nous cherchons une personne mandatée pour promouvoir le site theater.ch/texte à partir de l'automne 2010 (travail à l'année)

Compétences requises :

- très bonne connaissance du milieu littéraire et du théâtre en Suisse
- dans l'idéal : contacts avec les maisons d'édition et les associations / troupes
- une expérience dans la promotion de projets culturels (management)
- une expérience dans la récolte de fonds, recherche de sponsors et mécènes
- aisance dans la pratique d'Internet
- La préférence sera donnée à une personne bilingue français/allemand. Notions d'italien bienvenues.

Pour de plus amples renseignements, adresser un mail à texte@theater.ch avec votre n° de téléphone. Adresser un bref CV avec motivation jusqu'à fin août 2010 par mail à texte@theater.ch.

Certificat Dramaturgie et performance du texte

De novembre 2010 à septembre 2011, le Centre de formation continue de l'université de Lausanne offre, en collaboration avec Manufacture, haute école de théâtre de Suisse romande, une formation en dramaturgie et performance du texte.

¹ Le terme Secondo (f. Seconda) désigne une personne née en Suisse de parents immigrants. Cette expression est plus couramment utilisée en Suisse alémanique qu'en Romandie.

Le temps, l'espace, le personnage et la voix sont les quatre thèmes qui structurent la formation. Ils permettent d'interroger selon des perspectives différentes et complémentaires les enjeux de la représentation théâtrale des textes. C'est pourquoi ils se révèlent particulièrement utiles pour acquérir les connaissances historiques et théoriques nécessaires à la description, à l'interprétation et à l'appréciation des oeuvres dramatiques ainsi que de leurs mises en scène. A ce savoir s'ajoute l'observation des textes narratifs, lyriques, argumentatifs qui sont également l'objet de «performances» (vocales, corporelles, plastiques...) et l'étude comparée des performances proprement théâtrales et des pratiques artistiques voisines (chant, danse, cinéma, installations...).

Le dépliant et bulletin d'inscription:

http://www.unil.ch/webdav/site/formcont/shared/Depliants/dramaturgie_0911.pdf

La prochaine Newsletter paraîtra en novembre 2010. Susanne Morger et Verena Ledergerber du bureau se réjouissent de recevoir vos appels d'offres et informations : info@a-c-t.ch